



Termes de références pour la sélection d'un.e expert.e afin de réaliser un diagnostic des dynamiques participatives communautaires dans les zones rurales du Maroc, et proposer une approche d'accompagnement pour renforcer ces dynamiques

1. Contexte

1.1 Présentation du programme « Ensemble, Avançons »

Le programme “Ensemble avançons”, au Maroc est soutenu par la Direction Générale coopération au développement et Aide Humanitaire (DGD), et mis en œuvre sur la base d’une synergie entre l’ACNG CONGODORPEN, Karama-Solidarity et l’association ATAWASSOL pour le développement communautaire ATDC à Midelt, qui mutualisent leurs expertises afin de soutenir l’autonomisation sociale et économique des populations rurales qui s’organisent et prennent des initiatives, suivant une approche communautaire, principalement axée sur la concertation sociale et l’ancrage local.

L’objectif du programme est de permettre aux populations rurales de s'autonomiser socialement et économiquement, en s'appuyant sur une approche de développement intégré qui favorise l'amélioration de la productivité agricole et des revenus, tout en renforçant l'accès à des services de base de qualité en santé et en éducation.

1.2 Les groupes cibles :

- Les populations des trois zones rurales suivantes :
 - ✓ Bertat -Province de Midelt - région de Drâa-Tafilalet
 - ✓ Zaouiat sidi Hamza- Province de Midelt- région de Drâa-Tafilalet
 - ✓ Oumjniba-Province de Boulmane- région de Fès-Meknès
- Les Organisations de la Société Civile (OSC) et leurs membres, structurées autour de la concertation communautaire, de la santé et de l’éducation.
- Les Petits Entrepreneurs Locaux (PEL) agricoles et non agricoles dans des filières ciblées.
- Le Partenaire Local (PL) dans la ville de Midelt.



2. La dynamique communautaire :

Les zones rurales concernées sont particulièrement enclavées avec comme conséquence de grandes difficultés de développement économique et d'accès aux services de base renforçant l'exode rural. Ce programme promeut l'approche communautaire de la société civile par le biais de Comités Locaux de Développement (CLD) constitués de membres issus des communautés. 3 CLD ont été constitués en début de programme que nous appuyons dans leur structuration et leur fonctionnement. Leur rôle est de dynamiser l'approche communautaire et d'occuper la fonction de relais entre leur communauté et les partis prenantes (le programme, les institutions déconcentrées, autorités publiques, élus, entreprises...).

3. Objectif général :

À travers cette mission, nous visons à renforcer l'efficacité et l'impact de notre action dans les zones ciblées, afin de capitaliser sur les réalisations, tirer les bonnes pratiques et contribuer à la mise en œuvre de la vision définie par la théorie du changement du programme.

4. Objectifs spécifiques :

- Évaluer la **pertinence et la qualité des interventions** menées dans les quatre axes du programme (éducation, santé, entrepreneuriat agricole et non agricole) au regard des besoins prioritaires de la communauté.
- Mesurer le **niveau de satisfaction et d'appropriation des bénéficiaires** vis-à-vis des actions entreprises, en mettant en avant leurs perceptions, attentes et propositions d'amélioration.
- Identifier les **forces, faiblesses et contraintes** rencontrées dans la mise en œuvre des activités communautaires afin d'orienter les ajustements nécessaires.
- Analyser l'**efficacité des mécanismes de gouvernance et de participation communautaire**, notamment l'inclusion des femmes, des jeunes et des catégories vulnérables.
- Examiner la **cohérence et la complémentarité des actions** entre les différents axes d'intervention pour apprécier leur contribution à un développement intégré et durable.
- Apprécier l'**impact préliminaire du programme** sur l'amélioration des conditions de vie de la communauté (accès aux services éducatifs et de santé, opportunités économiques agricoles et non agricoles).
- Recueillir les **bonnes pratiques et les leçons apprises** afin de les capitaliser et de les diffuser pour renforcer l'efficacité et la durabilité du programme.
- Formuler des **recommandations opérationnelles et stratégiques**, coconstruites avec la communauté, pour renforcer la performance et l'impact du programme dans ses futures phases.



5. Pistes méthodologiques :

- Effectuer des recherches bibliographiques sur les dynamiques communautaires au Maroc et applicables à nos populations cibles ;
- Inclure des critères d'analyse à caractère psycho-social et des facteurs externes
- Adopter une approche participative en menant des entrevues et des enquêtes avec l'ensemble des parties prenantes en particulier les groupes cibles ;
- Identifier les atouts, les potentialités, les freins et les obstacles qui favorisent ou entravent le développement sur base d'une dynamique communautaire dans les trois zones d'intervention du programme ;
- Proposer des adaptations du programmes combinées à des mesures pratiques et des outils pour mieux appliquer la dynamique communautaire ;
- Coanimer l'atelier de présentation des résultats de l'étude et l'analyse de la dynamique communautaire.

•

6. Lieu de la consultation :

- Le siège du Partenaire Local, l'association ATTAWASSOL pour le développement communautaire à Midelt
- Les zones d'intervention cibles du programme « Ensemble, Avançons », dans les régions de Drâa-Tafilalet et la région de Fès-Meknès

7. Livrables attendus :

1. Note méthodologique détaillée
 2. Résultats de la méthode participative
 3. Résultats de l'analyse mettant en évidence les atouts, les lacunes et les obstacles qui dans le cadre du programme entravent la dynamique communautaire
 4. Recueil de recommandations, incluant des méthodologies et des approches participatives pour développer la dynamique communautaire
 5. Proposition d'outils techniques et pédagogiques pour favoriser cette dynamique communautaire
 6. Partage d'une bibliographie
- L'expert.e devra fournir à la personne concernée (gestionnaire de la prestation), les deux derniers documents dans un délai de 15 jours après la fin de la mission.
 - Les documents doivent être rédigés en langue française et livrés sous format numérique.
 - L'appréciation et la validation du travail réalisé par l'expert seront confiées à un comité de pilotage du programme « Ensemble , Avançons ».



8. Qualifications et compétences

Un.e expert.e national.e spécialiste en approche communautaire en milieu rural, justifiant d'une expérience solide d'au moins 8 ans dans un domaine similaire avec des organisations nationales et internationales au Maroc, avec un minimum de 4 ans dans le domaine de la participation communautaire, de l'approche participative, et des dynamiques communautaires dans les programmes et projets de développement en milieu rural.

8.1. Formation requise :

Bac +5 dans les domaines suivants : développement communautaire, développement rural, développement local, évaluation/analyse des programmes et projets de développement, économie sociale et solidaire, sciences sociales, développement social

8.2. Compétences requises :

- Connaissance des approches communautaires et participatives dans les programmes et projets de développement local, notamment en milieu rural au Maroc.
- Expérience avérée dans l'analyse de la dynamique et la participation communautaire dans les programmes et projets de développement, en particulier dans les zones rurales au Maroc.
- Compétences avérées dans l'animation d'ateliers de réflexion thématique, de groupes de discussion, de séances de cadrage et de discussion.
- Habileté de communication avec les collaborateurs et partenaires, ainsi que les différents groupes cibles du programme « Ensemble, Avançons ».
- Capacité de collecte et d'analyse et d'interprétation des données de terrain.
- Capacité de communication et facilité de rédaction et d'articulation des idées de façon claire.

9. Dossier de candidature :

- Le CV détaillé en mentionnant les expériences dans les domaines en lien avec l'objet de la prestation ; Celles-ci sont à démontrer par le partage des noms et coordonnées des institutions, des organisations et personnes de référence (min. 2).
- Note de compréhension de la mission de maximum 3 pages ;
- Note méthodologique de 6 pages, décrivant de manière synthétique la démarche qui sera menée pour répondre aux termes de référence de la mission, y compris le calendrier d'exécution de la mission ;
- Une offre financière.

10. Soumission :

- **Délai de soumission : 05/10/2024 à 23h59**
- **Contact :** chargeprogramme@karama-solidarity.ma en cc finance@karama-solidarity.ma

